

Avis Financier

AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

Les porteurs de parts du FCP **AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE (I: FR0013379302)** géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés qu'à compter du 30 novembre 2023, les parts seront décimalisées au cent-millième. En outre, le montant minimum de souscription ultérieure sera abaissé à un cent-millième de parts.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de cette évolution à compter du 30 novembre 2023.

Les autres caractéristiques du fonds demeurent inchangées.

Nous vous invitons à consulter le Document d'Informations Clés (DIC) de votre fonds AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE, disponible sur le site internet www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.